

AR Prefecture

063-216303099-20261009-20261009_03-DE
Reçu le 13/10/2026

République Française - Département du Puy-de-Dôme

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 09 Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents (11) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Martine JEUNE, Mireille CARRET, Yvan CARRET, Thomas ROBERT, Nathalie GIRARD, Clarisse CHAPOT, Fabien ROURE

Absent (0) : /

Procuration (0) : /

Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : Fabien ROURE

Date convocation : 02/10/2026

3 ► CHOIX CABINET ETUDES – REHABILITATION DU RESERVOIR D'EAU POTABLE DE BICHELONNE

La Commune de SAILLANT,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le réservoir d'eau potable de Bichelonne constitue un ouvrage essentiel au bon fonctionnement du service public d'alimentation en eau potable de la commune ;

Considérant que l'état actuel de cet ouvrage nécessite la réalisation de travaux de réfection et de remise en état afin de garantir sa pérennité, sa sécurité et son bon fonctionnement ;

Considérant qu'un diagnostic de cet ouvrage fait apparaître plusieurs points présentant un état moyen, notamment :

- Etanchéité de la cuve
- Problème de génie civil avec fissures sur l'ouvrage
- Sécurisation de l'accès à l'ouvrage et à la cuve
- Chambres de vannes avec conduites anciennes ou en mauvais état

Considérant qu'il convient de recruter un cabinet d'études afin qu'il effectue les démarches préalables (étude d'avant-projet / projet, ACT, VISA, DET, AOR, dossiers de consultations, etc.).

Considérant la réception d'une proposition technique et financière du cabinet SECAE dont le siège se situe 1 Allée du Château – 63 500 ISSOIRE d'un montant de 4 250,00 € HT pour réaliser l'ensemble des missions précédemment citées ;

AR Prefecture

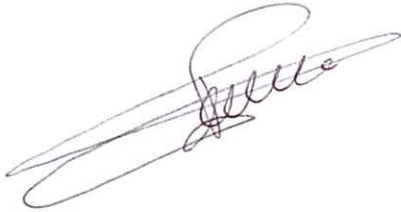
063-216303099-20261009-20261009_03-DE
Reçu le 13/10/2026

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↳ décide de recruter le cabinet d'études SECAE pour effectuer les dossiers d'avant-projet, de demandes de subventions, de projet, de consultations des entreprises ainsi que les missions d'ACT, de DET et d'AOR ;
- ↳ autorise Monsieur le Maire à signer la proposition technique et financière de ce cabinet pour 4250,00 € HT ;
- ↳ charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,*

Le Secrétaire de Séance,
Fabien ROURE



Le Maire,
Michel ROCHE

